

STEPHANIE DE MAGALHAES

Département de L'Indre

**Document généré le mercredi 29 avril 2026 à 15:31**

Avis d'attribution n°1

| Diffusion Internet | Version Transmis | Publication | Visites | Retraits | Dépôts |
|--------------------|------------------|-------------|---------|----------|--------|
| web + alerte       | Intégrale        | 29/04/26    |         |          |        |

| Diffusion Presse | Version   | Transmis | Publication | Etat | Identifiant | N°<br>Annonce |
|------------------|-----------|----------|-------------|------|-------------|---------------|
| JOUE             | Intégrale |          |             |      |             |               |

**Service : CP****Classification CPV :**Principale : **37410000** - Équipements de sports de plein air

## AVIS D'ATTRIBUTION

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016



|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Objet du marché</b>        | Achat de matériels pour une aire de fitness de plein air  |
| <b>Référence acheteur</b>     | 2026-PAM0018  |
| <b>Nature du marché</b>       | Fournitures -   |
| <b>Procédure</b>              | Procédure ouverte   |
| <b>Code CPV principal</b>     | <b>37410000</b> - Équipements de sports de plein air  |
| <b>Critères d'attribution</b> | Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération<br>30 % : La valeur technique<br>5 % : Les performances en matière de protection de l'environnement<br>5 % : Le délai de livraison<br>60 % : Montant global TTC  |
| <b>Procédures de recours</b>  | Instance chargée des procédures de recours :<br><b>Tribunal administratif de Limoges</b><br>1, cours Vergniaud<br>87000 Limoges<br>Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160<br><a href="mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr">greffe.ta-limoges@juradm.fr</a><br>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :<br>Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)<br>Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)<br>Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).<br>Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du |

Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **67074 €**

Lot 1 : Lot n°1 Agrès de musculation à résistance électro-magnétique

Date d'attribution : 29/04/26

Nombre d'offres reçues : 4

Marché n° : 2026PAM001801 - **PREMIER'S FRANCE** 38 ZI DES GRANDS CHAMPS 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS Montant HT : **24 120,00 €**

Le titulaire est une PME : NON

Lot 2 : Lot n°2 Balances connectées et stations courses poursuites

Date d'attribution : 29/04/26

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2026PAM001802 - **PREMIER'S FRANCE** 38 ZI DES GRANDS CHAMPS 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS Montant HT : **42 954,00 €**

Le titulaire est une PME : NON

#### Renseignements complémentaires

##### Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges cédex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

SIRET : 17870005000010

##### Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 29/04/26 à la publication

Marches-Publics.info V9.7